

**REGLEMENT DES COMPETITIONS CLUB**

*Article 1* ✕ Les compétitions organisées par le club sont ouvertes aux joueurs détenteurs d'une licence FFG de l'année en cours et à jour de leur certificat médical (obligatoire). Tout joueur n'ayant pas remis de certificat médical avant le jour de la compétition ne peut être validé par la FFG et donc ne peut ni participer, ni enregistrer son score.

*Article 2* ✕ Tout joueur participant aux compétitions organisées par le club accepte implicitement ce règlement et, par conséquent, s'engage à le respecter et à le faire respecter.

*Article 3* ✕ Inscription : chaque joueur peut s'inscrire aux compétitions dès que l'inscription est ouverte (affichage, ouverture dans le site internet) et au plus tard, la veille de la compétition à 12 heures. L'inscription peut se faire par internet ou par téléphone au secrétariat du golf des Ardennes ou inscription sur affiche. Tout joueur s'inscrivant après 12 heures sera enregistré sur une liste d'attente (ordre chronologique). Le comité de l'épreuve décidera de la modalité d'intégration éventuelle de ces joueurs, selon les nécessités de la compétition.

3 créneaux horaires de principe sont proposés aux inscrits :

08h30 - 09h50 : réservé aux joueurs de hcp maxi 24

10h00 - 11h20 : réservé aux joueurs de hcp maxi 40

11h30 - 13h00 : hcp indifférent

Ces créneaux seront modulables en fonction de la participation et des nécessités de la compétition, sous la seule responsabilité du comité de l'épreuve.

Cette modalité peut être remise en question dans le cas de cahier des charges particulier, imposé par le sponsor (exemple : Peugeot Challenge)

Elle ne s'impose pas dans le cas des "médailles de classement", non sponsorisées ou dans le cas de compétitions spéciales organisées par la commission sportive (doubles, scramble, 4 balles, pro-am, ...)

*Article 4* ✕ Frais d'inscription : sauf cas particulier, les tarifs sont les suivants :

\* membre de l'Association Sportive du club : 8 €

\* non membre de l'Association Sportive du club : 15 €

Cas des médailles de classement :

\* membre de l'Association Sportive du club : 5 €

\* non membre de l'Association Sportive du club : 10 €

*Article 5* ✕ Annulation après 12h00 la veille :

\* entre 12h00 et 15h00 la veille : sans conséquence

\* après 15h00 la veille : avertir au plus vite le secrétariat du golf ou le responsable de l'organisation des départs

\* tout joueur ne se présentant pas au départ et n'ayant pas averti secrétariat ou responsable sera redevable des frais d'inscription.

*Article 6* ✕ Organisation des départs : sauf cas particulier de cahier des charges imposé par un sponsor ou compétition spéciale organisée par la commission sportive, les départs se feront préférentiellement par ordre de hcp croissant, dans chaque créneau horaire, par équipes de 3 joueurs, à intervalle de 10 mn.

Les horaires de départs seront affichés à partir de 17h00, la veille de la compétition. Ils seront consultables sur le site internet et par téléphone pendant l'ouverture du secrétariat du golf.

*Article 7* ✕ Détermination des séries :

les séries sont déterminées par le comité de l'épreuve en fonction du nombre d'inscrits ou selon le cahier des charges de la compétition.

Sauf cas exceptionnel, la 3e série se jouera en formule Stableford.

*Article 8* ✕ Voiturettes :

les voiturettes ne sont pas autorisées pour toute compétition officielle, c'est-à-dire comptant pour le hcp.

Exception : seules les personnes dans l'incapacité de jouer à pied et présentant un certificat médical délivré par un des médecins du club désigné ci-dessous, pourront utiliser une voiturette. Les autres joueurs du même camp que celui autorisé à utiliser une voiturette devront impérativement faire le parcours à pied et en prenant leur propre sac en charge.

Toute infraction à cette règle entraînera une pénalité de 2 coups et un avertissement à la fois au joueur en voiturette et au joueur à pied contrevenant.

En cas de récidive, il y aura disqualification.

Médecins du club : Dr. Philippe ROZE

Dr. Nicolas OBLIN

*Article 9* ✕ Règles locales : elles sont de 2 types :

\* les règles locales permanentes : elles sont affichées dans le club et sont indiquées sur le dos de la carte de score;

\* les règles locales du jour : elles sont affichées sur le tableau de la compétition; tout joueur doit en prendre

connaissance avant de prendre le départ de la compétition.

Il est primordial de les connaître car toute infraction à ces règles entraîne une pénalité de 2 coups ou la perte du trou en match-play.

*Article 10* ✕ **Respect des horaires de départ :**

Le joueur doit se présenter au départ du trou n°1 (ou n°10 le cas échéant) au moins 10 mn avant l'heure désigné. Tout joueur se présentant 10 mn après son horaire initial sera disqualifié.

*Article 11* ✕ **Temps de jeu :** le jeu lent est la plaie du jeu de golf, il faut le combattre.

Le temps standard de jeu est indiqué sur les cartes de score : le consulter régulièrement et veiller à le respecter ou à le rattrapper.

D'une part, la tolérance sur cette durée de jeu est de 15 mn, d'autre part, tout retard de plus de 15 mn à l'arrivée, sur l'équipe précédente est inacceptable hors du temps de jeu imparti.

Le comité d'épreuve se réserve le droit de pénaliser de 2 coups tout camp de joueurs particulièrement irrespectueux du temps de jeu imparti.

Quelques rappels :

Respecter le temps légal de recherche de balle (5mn maxi à compter du moment où le joueur arrive à hauteur de la position présumée de sa balle).

Si au moins un joueur est amené à chercher sa balle et qu'il y a un trou d'écart avec la partie qui devance, laisser passer l'équipe suivante .

Dans le jeu en formule stableford, ne pas hésiter à relever sa balle dès que le score du trou est à zéro, et dans tous les cas, relever la balle dès qu'il a été joué 5 coups au dessus du par.

En cas de balle égarée, ne pas hésiter à jouer une balle provisoire (cela évitera de revenir en arrière en cas de balle perdue).

*Article 12* ✕ **Règles de jeu**

Tout compétiteur doit connaître parfaitement les règles de jeu et d'étiquette, les respecter scrupuleusement et les faire respecter.

Recommandation :

En cas de doute sur la règle ou en cas de désaccord avec son marqueur, le joueur a intérêt à jouer 2 balles :

\* une selon la modalité de règle défendue par le joueur

\* une selon la modalité de règle défendue par son marqueur

Noter les 2 scores : s'ils sont identiques, pas de conséquence; sinon, avant de signer la carte, demander à un membre du comité de l'épreuve de valider la bonne modalité et, par conséquent le score correspondant.

*Article 13* ✕ **Conclusion :**

le sport de golf est avant tout un jeu; un jeu sans respect des règles, du terrain et des autres joueurs n'est plus un sport.

Un joueur qui fait fi de ces règles, de l'étiquette et du terrain n'est pas digne de respect et contrarie fortement la convivialité de ce jeu et la sérénité recherchée par la communauté des golfeurs.

Alors, merci de votre engagement et votre implication au nom du jeu de golf.